



AGENDA

LUNDI 13 AVRIL 2026 ♦

Nettoyage des Gorges de l'Ardèche

SAMEDI 18 AVRIL 2026 ♦ PONT CASSE - SAINT JUST D'ARDECHE :

A la rencontre des poissons de l'Ardèche

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31

Un engagement grandeur nature

2026
VIVEZ DES EXPÉRIENCES UNIQUES

Une immersion inoubliable au coeur d'un site naturel
Des sorties nature gratuites encadrées par les guides du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

LES RENDEZ-VOUS NATURE 2026 !

RÉSERVEZ VOS PLACES !
WWW.GORGESDELARDECHE.FR

ÉDITO

Voici venu le temps du renouvellement des conseils municipaux et par conséquent des instances des collectivités dont les communes sont membres : les intercommunalités évidemment, certains syndicats comme le SGGA, seize communes aux côtés des deux Départements de l'Ardèche et du Gard. Un moment de démocratie locale, de bilan pour certains, de vision pour tous je le crois. Lors du dernier comité syndical le 25 février, nous avons présenté un bilan du mandat et les réponses apportées aux enjeux de ce territoire ; le dépôt de la candidature, portée au nom d'un collectif de 16 communes, 3 intercommunalités et deux départements en est une belle illustration. Elle vient appuyer, renforcer, valoriser des décennies d'efforts autour des espaces protégés aux premiers rangs desquels la réserve naturelle et le site classé du Pont d'Arc, et plus généralement les actions menées par tous pour protéger, accompagner les acteurs économiques vers le développement soutenable, la sensibilisation et l'accueil des visiteurs. La boussole doit demeurer la recherche d'un équilibre entre patrimoine naturel et développement local ce qui implique obligatoirement écoute, dialogue et compromis.

Bien à vous,

Pascal Bonnetain,

Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

LE SUIVI DES CAVITÉS MAJEURES À CHAUVES-SOURIS DANS LES GORGES DE L'ARDÈCHE :

La grotte du Dérocs :

Chaque hiver, le SGGA et la LPO réalisent conjointement le suivi des cavités majeures où hibernent les chauves-souris des gorges de l'Ardèche. Les résultats de 2026 sont pour l'instant plutôt encourageants ! Parmi les cavités suivies, la grotte du Dérocs, connue pour abriter la plus grande colonie de Rhinolophe euryale en Rhône-Alpes. Lors du suivi de 2026, 1765 individus ont été recensés : c'est le meilleur effectif dénombré à ce jour depuis 38 années consécutives ! Ce résultat positif peut s'expliquer par les mesures de sensibilisation et communication opérées par les deux structures, avec notamment la pose de panneaux rappelant l'interdiction de pénétrer dans la grotte du 1er novembre au 15 avril pour la quiétude des chauves-souris (conformément à l'arrêté préfectoral). Parmi les cavités historiquement suivies, figure également la grotte de Saint-Marcel. Cet hiver, les résultats se sont avérés également positifs avec des effectifs



La grotte de Saint-Marcel © SGGA.

en augmentation par rapport aux années précédentes (299 Rhinolophes euryales, 63 Petit rhinolophes, 56 Grand rhinolophes). Les résultats des suivis témoignent en particulier d'une belle progression pour le Rhinolophe euryale, passant de 0 spécimen en 2012 à 299 en 2026 ! Cette réponse positive est liée au réaménagement de l'ouverture naturelle de la grotte réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2017. Elle souligne l'importance de poursuivre les actions de suivi et de conservation en collaboration avec les différents acteurs du milieu souterrain (gestionnaire de la grotte, archéologues, spéléologues, LPO, SGGA, etc.).

LA CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE EST DÉPOSÉE

Engagé depuis les années 1990 dans cette démarche, le territoire des gorges de l'Ardèche franchit une nouvelle étape. Depuis plus de trente ans, deux opérations Grand Site ont structuré la préservation et la mise en valeur de ses paysages emblématiques, tout en améliorant la qualité de l'accueil. La dernière, l'OGS Combe d'Arc, arrive aujourd'hui à son terme. Par cette candidature et la présentation d'un projet à 8 ans porté sur l'ensemble du territoire du SGGA, les collectivités affirment leur volonté de poursuivre un engagement collectif pour un territoire vivant, protégé et partagé.

Suite à ce dépôt, plusieurs étapes d'instruction (présentations, visites) se dérouleront tout au long de l'année 2026, avant la décision ministérielle concernant l'attribution du label.



Dossier de candidature © SGGA.

LE RHINOLOPHE EURYALE

Le Rhinolophe euryale est une chauve-souris typiquement méditerranéenne, principalement connue dans la moitié sud de la France, et tout particulièrement en Ardèche où l'on dispose de l'essentiel des populations connues à ce jour ! Cette chauve-souris vit habituellement dans les régions karstiques (calcaires) où elle occupe les cavités souterraines tant pour sa reproduction que pour son hibernation - d'où sa présence importante dans les gorges de l'Ardèche, grand réseau karstique ! Le caractère grégaire et cavernicole de l'espèce la rend particulièrement vulnérable à tout dérangement en milieu souterrain, notamment l'hiver durant son hibernation.

Pour assurer sa conservation, le SGGA, accompagné de ses partenaires locaux, met en place des suivis annuels, ainsi que des mesures de gestion et de sensibilisation (pose de panneaux pédagogiques et réglementaires, animations auprès des clubs de spéléo, etc.).

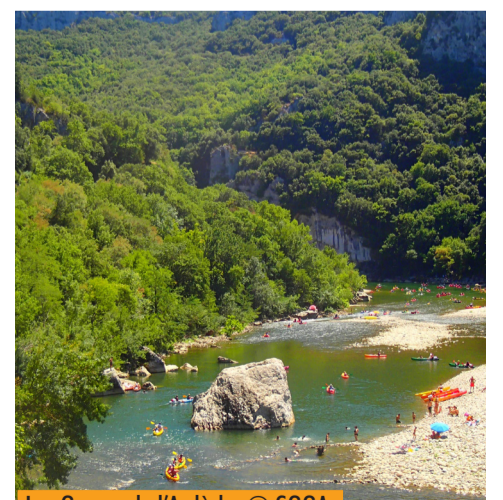


Rhinolophe euryale © Gille Larnac.

LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL SONT À RENOUELER

Du Pont d'Arc au Rhône, les berges et le lit de l'Ardèche sont publics (à la différence des cours d'eau en amont et des affluents qui appartiennent aux propriétaires riverains). Ainsi c'est l'EPTB Ardèche qui en assure l'entretien pour garantir sécurité, écoulement naturel des eaux et bon état écologique. L'EPTB délivre également des autorisations d'occupation temporaire (AOT) pour les activités organisées sur ce domaine : plages aménagées, accès directs à la rivière depuis les campings, sites d'embarquement/débarquement de canoës... La pêche et la chasse au gibier d'eau (uniquement en basse vallée) sont également réglementées.

Si vous êtes concernés : formulaires de demande disponibles sur <https://www.ardeche-eau.fr/>



Les Gorges de l'Ardèche © SGGA.